

# Vacciner contre la Covid 19 dans votre officine ?

Le but poursuivi pour la 'campagne automne' de vaccination Covid 19 par les autorités régionales est **d'assurer une couverture optimale du territoire wallon**, sous le contrôle de l'AVIQ, en mobilisant différents lieux possibles de vaccination : centres de vaccination, pharmacies, médecins généralistes.

Situation actuelle au 1<sup>er</sup> août en Wallonie :

- 5 centres de vaccination ouverts 2 jours par semaine
- 120 officines vaccinent via la livraison des doses de vaccins par Médista, société s'occupant du transport des doses de vaccins depuis février 2021
- 15 nouvelles officines intégrées tous les 15 jours

## Objectifs futurs :

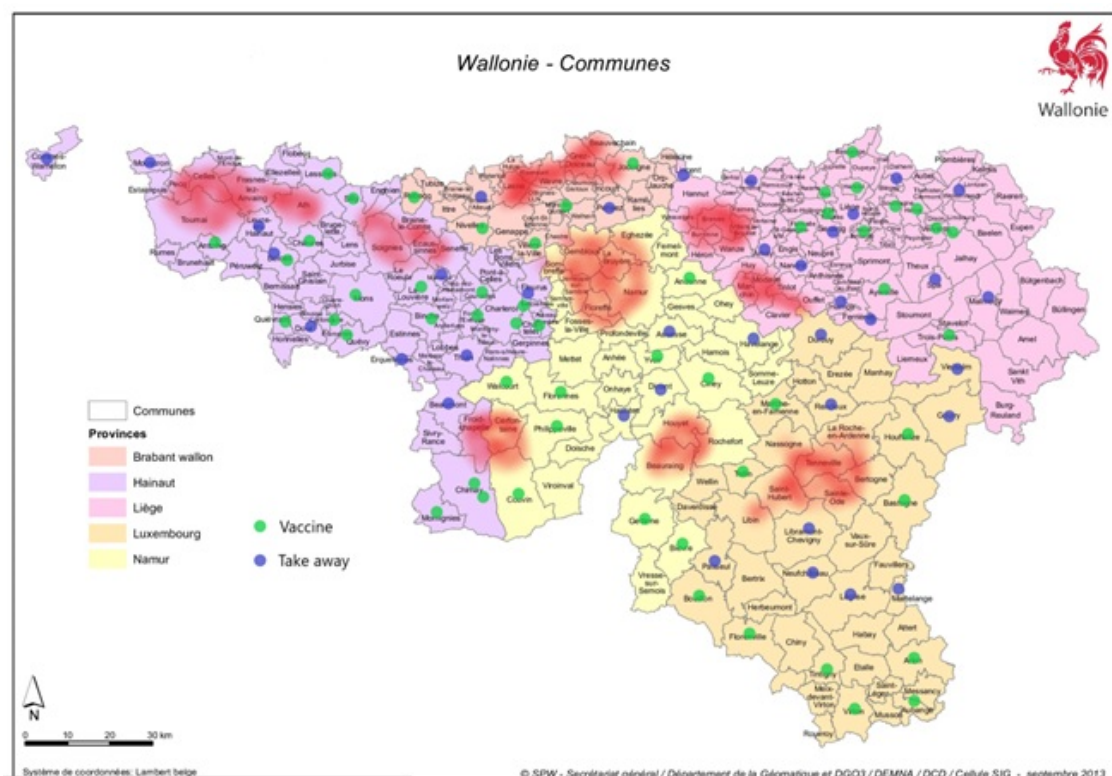
- Ouverture de 16 centres de vaccination supplémentaires qui ouvriront 6 jours/semaine, 10 heures par jour (probablement à partir du 09 ou 12/09 pour une période de 2 à 3 mois)
- Dès accord d'acheminement des doses par les grossistes (discussions actuelles au niveau logistique et financement), intégration de 30 à 40 officines tous les 15 jours.

<https://www.wallonie.be/fr/actualites/covid-19-strategie-de-vaccination>

Ce sont donc les autorités régionales, dont l'AVIQ, qui déterminent le choix final de l'officine autorisée à vacciner sur une base essentiellement géographique.

**Pour être repris en tant que pharmacien vaccinateur, il faut absolument être en ordre de formations, TOUS les modules ayant été suivis et réussis.**

**Il est aussi important de s'inscrire sur la liste APB comme pharmacien désireux de vacciner au sein de son officine.**



Il faut savoir :

- Un recours en annulation contre la vaccination en officine a été déposé au conseil d'état par l'Absym (Association Belge des Syndicats Médicaux).
- Un désaccord subsiste quant au financement de la vaccination (état/entités fédérées).
- Les pharmaciens qui vaccinent déjà peuvent continuer à facturer selon les consignes régionales (CNK 5521828 – honoraire vaccination Covid Wallonie, préparation et administration = 15.00€) en attendant l'AR prévoyant 15.5€ pour l'administration du vaccin COVID-19 et 3.22€ pour la préparation de vaccins COVID-19 (seringues).
- Dès possibilité d'acheminement des doses par les grossistes, commande par multiple de 10 vials ready to use (pas de mélange à effectuer) = 70 doses valables 10 semaines au frigo.

APB Flash du 21 juillet 2022 :

[https://www.apb.be/pages/login.aspx?from=/fr/my/toutes-les-news/APB-News/\\_layouts/15/Authenticate.aspx?Source=%2Ffr%2Fmy%2Ftoutes%2Dles%2Dnews%2FAPB%2DNews%2FPages%2FAPBFlash%2D20%2D07%2D2022%2DRemboursement%2Dvaccination%2Dcovid%2Dregle%2Easpx](https://www.apb.be/pages/login.aspx?from=/fr/my/toutes-les-news/APB-News/_layouts/15/Authenticate.aspx?Source=%2Ffr%2Fmy%2Ftoutes%2Dles%2Dnews%2FAPB%2DNews%2FPages%2FAPBFlash%2D20%2D07%2D2022%2DRemboursement%2Dvaccination%2Dcovid%2Dregle%2Easpx)

H.Lambion

Pharmacien